

## Délibérations du 30 septembre 2022

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du vendredi 30 septembre, 9h, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

### Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19

Étaient présent.es :

**Collège A** : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Isabelle BOEHM

**Collège B** : Hervé GOLDFARB, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Pascale COLLIOT

**Collège BIATSS** : Olivier DAMOUR, Stéphane RICHARD, Flora PULCE

**Personnalités extérieures** : /

**Usagers/ères** : Quentin LAURISSE, Sam TROUILLOUD

**Représenté.es** : Emilie VAYRE, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Eve ROTHBERG, Clémence FROGER

**Invité.es** : Arnaud de ROCHEGONDE, Elhadj DIALLO, Juliette BONNET, Reza HADJIKHANI, Philippe POLOME, Sébastien VALIN, Laurence ROCHER, Marie FARE, Dario MARCHIORI

**Invité.es permanent.es** : Cathy LOBRY, Valérie DESPRAT, Marielle PIERRON, Andrea CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON

### AVIS

#### Maquettes de formation 2022-2026

##### 04 – Maquettes de formation 2022-2026

Dans la continuité des précédentes CFVU, présentation des maquettes de formation 2022-2026. Un descriptif détaillé des matrices financières et des maquettes a été fait à la CFVU du 1er avril 2022.

##### UFR SEG :

- LP ASSURANCE BANQUE FINANCE, parcours Chargé clientèle en Alternance présentiel

##### Institut de Psychologie :

- Mention Psychologie Formation à Partir de la Pratique (FPP)
- Mention Psychologie Contrat de Formation Personnalisé (CFP)

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 17  
Vote 05 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
17	0	0	0

## Conventions

### 05 – Conventions

Présentation par Marie FARE - Enseignante-chercheuse à l'UFR SEG :

- **Renouvellement de la convention – M1 administration publique (SEG ; Partenaires : L'École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement, et de l'Intervention Sociale (ENSEIS))** : la présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat entre l'Université Lyon 2 et plus particulièrement l'UFR de Sciences économiques et de Gestion et ENSEIS en vue de la préparation du Master 1 Economie Sociale et Solidaire concomitante à celle du CAFERUIS, par les stagiaires inscrit.es à ces formations sur les sites ENSEIS d'Annecy, de Bourg-en-Bresse et de Lyon.

Présentation par Arnaud DE ROCHEGONDE - Référent des conventions de partenariat et de co-accréditation :

- **Renouvellement de la convention – Licence Sciences de l'éducation et de la formation (ISPEF ; Partenaires : ARFRIPS / ISL / OCELIA)** : la convention a pour but de décrire le système des relations entre les partenaires dans le cadre de la réforme des diplômes du travail social et de préciser la possibilité de l'obtention du diplôme national de Licence des Sciences de l'éducation et de la formation pour les étudiant.es des EFTS, inscrit.es trois années et ayant validés les 180 crédits du diplôme de licence.

- **Renouvellement de la convention – Campus numérique FORSE (ISPEF ; Partenaires : ARFRIPS / ISL / OCELIA)** : la présente convention a pour objet de définir les modalités administratives, techniques et financières du Campus numérique FORSE et des dispositifs de formation à distance qui y sont mis en œuvre et ainsi à organiser :

- les modalités de création, de mise en place et maintenance des dispositifs ;
- les modalités d'exploitation des dispositifs ;
- les modalités de répartition des charges et des produits d'exploitation des dispositifs.

- **Renouvellement de la convention – Licence « Art du spectacle » parcours « Jeu » (LESLA ; Partenaires : ENSATT)** : un parcours spécifique « Jeu » a été créé dès la rentrée 2014 au sein de la Licence « Arts du spectacle » de l'Université Lyon 2. Peuvent accéder à ce parcours les étudiant.es qui ont réussi le concours d'entrée du Département « Jeu » de l'ENSATT, organisé par l'ENSATT, avec la participation de l'Université Lyon 2.

- **Renouvellement de la convention – Formation de français (Langues ; Partenaires : Université de Göteborg)** : l'Université Lyon 2 organise des formations, à Lyon, destinées à un nombre maximum de 25 étudiants de l'Université de Göteborg par formation.

- **Renouvellement de la convention – Licence de Psychologie Master de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent (Psycho ; Partenaires : ICLY)** : dans le cadre du partenariat entre l'ULL2 et l'ICLy formalisé par la convention cadre signée entre les parties en date du 03/06/2022 la présente convention a pour objet de formaliser la gestion de la formation de licence de psychologie et de master de psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent, mention Psychologie : Psychopathologie Clinique Psychanalytique.

- **Renouvellement de la convention – M1 administration publique (Droit ; Partenaires : IRA de Lyon)** : la présente convention vise permettre aux élèves ou anciens élèves attachés de l'IRA de Lyon, de valider la première année de la mention « Administration publique » (MI AP) ou le parcours « Manageur des Ressources Humaines Publiques » (M2 MRHP) du Master mention Administration publique délivré par l'Université Lyon 2.

- **Renouvellement de la convention – Démonstrateur INCLUDE (Partenaires : Université Lyon 1)** : la présente convention a pour objet de définir les conditions de reversement par l'UCBL à Lyon 2 du financement attribué dans le cadre du projet INCLUDE.

- **Annexe financière – DU Ingénieur diplômé de l'ENISE, Parcours Ergodesign (IETL ; Partenaires : ENISE / ESADE) :** conformément à l'article 7 de la convention du 04/04/2019, sur la base des heures effectives prévisionnelles, l'annexe financière est modifiée. La convention d'origine est relative à la formation d'ingénieurs « Ergodesign », formation réalisée sous le statut de l'apprentissage.

- **Renouvellement de la convention – Stages 2ème année de DU au sein de 9 collectivités locales (LESLA ; Partenaires : Mairie de Couzon au Mont-d'Or, Décines-Charpieu, Saint-Romain-Au-Mont-d'Or, Sainte-Foy-lès-Lyon, Voiron, Ville de Grenoble, Roanne, Coopérative scolaire de l'école élémentaire de Monestier, Conservatoire de Saint-Priest) :** partenariat permettant de développer dans un cadre formel une volonté d'œuvrer conjointement afin de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire. La collectivité accueille pendant une année universitaire un.e étudiant.e de 2<sup>ème</sup> année du CFMI de l'Université Lyon 2 selon un calendrier défini. Pour la collectivité d'accueil, ce stage constitue une occasion de mieux formuler son projet d'éducation artistique, de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire.

- **Avenant à la convention – CPGE ENS Paris Saclay D2 économie et gestion (SEG ; Partenaires : Lycée Juliette Récamier) :** l'annexe 1 de la convention de partenariat portant sur l'organisation des enseignements est modifié.

- **Avenant à la convention – CPGE (Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Les Chartreux, Lycée Notre-Dame de Minimes, Lycée Saint-Marc, Lycée Sainte-Marie, Lycée Ampère, Lycée Claude Fauriel, Lycée du Parc, Lycée Edgar Quinet, Lycée Edouard Herriot, Lycée La Martinière Duchère, Lycée Saint-Just) :** l'Université Lumière Lyon 2 et le lycée contribuent ensemble à la fluidification et à la sécurisation des parcours des étudiant.es de CPGE en leur proposant des passerelles pour une réorientation ou une poursuite d'études au sein de l'Université Lyon 2. L'avenant modifie l'annexe 1 portant sur les tableaux de concordance.

- **Avenant à la convention – CPGE hors académie (Partenaires : Lycée Blaise Pascal (Clermont-Ferrand), Lycée Carnot (Cannes), Leconte de Lisle (La Réunion), Lycée Frédéric Mistral (Avignon), Lycée Saint Sernin (Toulouse)) :** l'Université Lumière Lyon 2 et le lycée contribuent ensemble à la fluidification et à la sécurisation des parcours des étudiants de CPGE en leur proposant des passerelles pour une réorientation ou une poursuite d'études au sein de l'Université Lyon 2. L'avenant modifie l'annexe 1 portant sur les tableaux de concordance.

**A la demande des élu.es, la convention Licence de Psychologie, Master de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent (Psycho ; Partenaires : ICLY) a fait l'objet d'un vote à part.**

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 14  
Vote 05 – Avis favorable  
Vote 06 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
<b>Vote 05 : Toutes les conventions sauf 05.07</b>			
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Vote 06 : 05.07_Renouvellement de la convention – Licence de Psychologie Master de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent (Psycho ; Partenaires : ICLY)</b>			
<b>8</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Fait à Lyon, le 30 septembre 2022

**Marie-Karine LHOMMÉ**  
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

